

**Groupement Paroissial de  
Feillens – Pont-de-Vaux**

Dimanche 1er février 2026

3<sup>e</sup> dimanche ordinaire – Dimanche de la Parole de Dieu

50 rue de l'église - 01570 FEILLENS  
09 67 86 00 06  
paroisse-de-feillens@orange.fr  
6 rue de la Cavalerie - 01190 PONT DE VAUX  
09 83 26 81 76  
paroisse.pontdevaux@outlook.com

**Bienheureux êtes-vous !**

En ce quatrième dimanche du temps ordinaire, l'Évangile présente le premier grand discours que le Seigneur adresse à la foule sur les douces collines qui entourent le lac de Galilée « Voyant les foules — écrit saint Matthieu —, Jésus gravit la montagne : quand il fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Et prenant la parole, il les enseignait » (Mt 5, 1-2). Jésus, nouveau Moïse, « prend place sur la "chaire" de la montagne » et proclame « bienheureux » les pauvres en esprit, les affligés, les miséricordieux, ceux qui ont faim de justice, les cœurs purs, les persécutés (cf. Mt 5, 3-10). Il ne s'agit pas d'une nouvelle idéologie, mais d'un enseignement qui vient d'en haut et touche la condition humaine, celle, justement, que le Seigneur a voulu assumer en s'incarnant pour la sauver. C'est pourquoi « le Discours sur la montagne est adressé à tout le monde, dans le présent et dans l'avenir... et ne peut être compris et vécu qu'à la suite de Jésus, en marchant avec Lui ». Les Béatitudes sont un nouveau programme de vie pour se libérer des fausses valeurs du monde et s'ouvrir aux biens véritables, présents et futurs. Quand, en effet, Dieu console, rassasie la faim de justice, essuie les larmes des affligés, cela signifie que, en plus de récompenser chacun de manière sensible, il ouvre le Royaume des Cieux. « Les Béatitudes sont la transposition de la croix et de la résurrection dans l'existence des disciples ». Elles reflètent la vie du Fils de Dieu qui se laisse persécuter, mépriser jusqu'à la condamnation à mort, afin que le salut soit donné aux hommes.

(...) L'Évangile des Béatitudes s'explique par l'histoire même de l'Église, l'histoire de la sainteté chrétienne, parce que — comme l'écrit saint Paul — « ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre ce qui est fort ; ce qui dans le monde est sans naissance et ce que l'on méprise, voilà ce que Dieu a choisi ; ce qui n'est pas, pour réduire à rien ce qui est » (1 Co 1, 27-28). C'est pourquoi l'Église ne craint pas la pauvreté, le mépris, la persécution dans une société souvent attirée par le bien-être matériel et par le pouvoir du monde. Saint Augustin nous rappelle qu'il « n'est pas utile de souffrir de ces maux », mais qu'il faut « les supporter pour le nom de Jésus, non seulement avec une âme sereine, mais aussi avec joie » (De sermone Domini in monte, I, 5, 13 : CCL 35, 13).

Benoît XVI, Angélus du 30.01.2011

- \* **Fête du pardon** pour les CE2 et CM2 le mercredi 4 février de 14h00 à 16h30 à la cure de Feillens  
\* **Rencontre d'Handicap et Joie** le samedi 7 février à 14h à la cure de Feillens

« Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux ! »

**Site de la paroisse : [catholique-belleys-ars.fr](http://catholique-belleys-ars.fr)**

**Paroisse de Feillens-Pont-de-Vaux**

Le site de la paroisse est opérationnel. N'hésitez pas à aller le consulter.

La quête lors de la journée mondiale des lépreux sur notre Groupement Paroissial a permis de rapporter 484,36€. Un très grand merci pour votre générosité.

**Permanences :** Mercredis de **10h00 - 12h00** à la cure de Pont de Vaux et de **16h30 - 19h00** à la cure de Feillens

Jeudis de 10h00 à 11h00 à la cure de Manziat ;

Vendredis de **9h30 - 11h00** à la cure de Feillens et **10h00 - 12h00** à la cure de Pont de Vaux

## Tableau des Messes

**Samedi 31 janvier : St Jean Bosco**

8h30 : Messe à l'oratoire de Feillens  
18h30 : Messe à Vésines

**Dimanche 1<sup>er</sup> février : 4<sup>e</sup> dimanche ordinaire**

9h00 : Messe à Dommartin (St Blaise)  
10h30 : Messe à Pont de Vaux

**Lundi 2 février : Présentation du Seigneur au temple**

18h30 : Messe à Bâgé la Ville

**Mardi 3 février : St Blaise de Sébaste, St Anschaire**

18h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

**Mercredi 4 février**

9h00 : Messe à Pont de Vaux

**Jeudi 5 février : Ste Agathe**

18h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

**Vendredi 6 février : St Paul Miki**

15h30 : Messe à l'EHPAD de Feillens  
16h00 : APAP à l'hôpital de Pont de Vaux

**Samedi 7 février**

8h30 : Messe à l'oratoire de Feillens

18h30 : Messe à Pont de Vaux

**Dimanche 8 février : 5<sup>e</sup> dimanche ordinaire**

9h00 : Messe à Pont de Vaux  
10h30 : Messe à Bâgé la Ville (présentation des futurs baptisés)

## Temps d'adoration et prière

Lundi à partir de 14h30 à 15h30 en l'église de Pont de Vaux prière du chapelet suivie de l'adoration : Jeudi de 17h30 à 18h30 à l'oratoire de Feillens.

### **Funérailles**

- \* **Brazilina FRETAS** le mardi 27 janvier à Manziat
- \* **Suzanne BEY** le mardi 27 janvier St Laurent
- \* **Simone RENAUDOT née FORTUNE** le mercredi 28 janvier à Replonges
- \* **Lucien VERNOUX** le jeudi 29 janvier à Saint Bénigne
- \* **Marie BUIRET-MONTAGNIY** le lundi 2 février à 10h30 à Feillens
- \* **Jean JOUBERT-LAURENCIN** le lundi 2 février à 14h30 à Boz
- \* **Père André CORDENOD** le mardi 3 février à 10h00 à Feillens
- \* **Jean COMBALIER** le mardi 3 février à 14h30 à Manziat
- \* **Véronique TREMOY** le jeudi 5 février à 10h à Bâgé la Ville
- \* **Odette CHEVAUCHET** le jeudi 5 février à 14h30 à St Bénigne

### **Baptêmes**

- \* **Jules BASSET** le samedi 31 janvier à 11h00 à Saint Bénigne

## Repas du groupement paroissial

Le groupement paroissial de Feillens – Pont de Vaux vous invite à savourer son traditionnel bourguignon, mijoté sur place, **le dimanche 22 février 2026** à la salle « Notre Maison » de Feillens à partir de 12 h 30.

Prix du menu : 22 euros pour les adultes, tout compris, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Dès maintenant, réservez votre dimanche pour une journée conviviale et pleine d'amitié.

Inscription souhaitable avant le lundi 17 février 2026

au 06.77.31.17.37 ou 06.78.48.37.69 (heures des repas de préférence), ou à la sortie des messes.

## Intentions de Messe

**Samedi 31 janvier à 18h30 à Vésines** : pour Jeannine BORJON.

**Dimanche 1<sup>er</sup> février à 9h00 à Dommartin** : pour une intention particulière ; Pierre BROUER et sa famille ; Michel et Andrée GONNET ; Thérèse GOYON ; Hélène BERNIGAUD ; Blandine et Arnaud D'HEROUVILLE.

**Dimanche 1<sup>er</sup> février à 10h30 à Pont de Vaux** : pour Fernando DE ALMEIDA FERREIRA ; Guy BARDAY.

**Attention !** La procédure de mise en forme de la *Feuille Paroissiale* va changer. Aussi, à partir du premier janvier 2026, les intentions de messe ainsi que les informations à porter sur la feuille du dimanche, devront parvenir à la cure de Feillens au plus tard le mercredi midi pour être publiées le dimanche suivant.

Pour faciliter le travail, merci de prendre en compte cette nouvelle organisation.